



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

SOUTIEN AUX MONITEURS DE SPORT

FO Justice tient à apporter son **plein et entier soutien aux personnels Moniteurs de Sport (MDS)** qui sont intervenus, ce lundi 5 octobre, pour mettre un terme à l'agression d'une personne détenue par plusieurs protagonistes.

Face à cette situation de violence, ces agents ont pris leurs responsabilités et se sont **physiquement engagés pour faire cesser l'agression et rétablir la sécurité sur le terrain de sport.**

Ils se sont exposés directement pour porter assistance à une personne détenue en difficulté.

Par leur intervention rapide et courageuse, ils ont très probablement permis d'éviter que cette agression ne dégénère en un drame aux conséquences potentiellement bien plus graves.

Ces agents n'ont pas hésité à s'engager là où la situation l'exigeait pour protéger une personne et rétablir l'ordre.

Cette intervention témoigne du **professionnalisme, du courage et du sens des responsabilités** dont ont fait preuve ces agents à l'image de leurs missions au quotidien.

POURTANT QUELLE RECONNAISSANCE LEUR EST ACCORDÉE ?

L'annonce, à l'initiative des MDS, consistant à **réintégrer sur le terrain de sport les personnes présentes lors des faits**, sans qu'un soutien affirmé ne leur soit apporté, interroge profondément.

Au-delà de la décision elle-même, c'est le **message envoyé aux agents et à la population pénale** qui est particulièrement préoccupant.

Comment demander aux personnels d'intervenir, de prendre des initiatives et de faire respecter les règles si, au moment où ils le font, ils ne se sentent pas soutenus par leur hiérarchie ?

CETTE SITUATION ENTRAINE DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES :

- ✚ **Discrédit des personnels** auprès de la population pénale ;
- ✚ **Sentiment d'abandon** chez les agents qui se sont engagés physiquement pour mettre fin à l'agression ;
- ✚ **Perte de confiance** dans le soutien hiérarchique lorsqu'ils prennent leurs responsabilités ;
- ✚ **Renforcement du sentiment d'impunité et d'intouchabilité** chez certains détenus ;
- ✚ **Risque, à terme, de décourager les personnels d'intervenir** face à des situations de violence.

Pour **FO Justice**, un agent qui intervient pour faire cesser une agression **pour protéger une personne détenue et qui contribue probablement à éviter un drame**, ne doit pas avoir le sentiment qu'il sera ensuite désavoué.

Pour **FO Justice** quand un agent s'engage physiquement pour assurer la sécurité, la Direction doit être à ses côtés.

FO Justice attend de la Direction que les moniteurs de sport bénéficient d'un **soutien clair et sans ambiguïté** de leur hiérarchie et que les décisions prises à la suite de tels incidents prennent pleinement en compte la nécessité de **préserver l'autorité et la crédibilité des agents sur le terrain.**

SLP **FO Justice** MA GRASSE,
Le : 05/10/2026

Adresse du Bureau local : 55, route des Genêts - 06130 GRASSE

